



Déclaration liminaire de la CGT au CSE central d'octobre 2024

Ce 8 octobre, nous ne savons pas si la totalité des crédits dits de transformation actés pour le budget 2024 sera versée.

Nous ne savons toujours pas quel sera le mode de financement de l'Audiovisuel Public au 1^{er} janvier 2025.

Nous ne savons toujours pas si le budget 2025 sera conforme à la trajectoire budgétaire pluriannuelle actée à l'automne 2023.

Nous ne savons toujours pas si le projet de holding-fusion sera réactivé l'année prochaine, nous savons juste qu'il n'entrera pas en vigueur au 1^{er} janvier 2025, faute de temps.

Depuis l'automne 2023, le projet stratégique de France Télévisions et son contrat d'objectifs et de moyens, de l'élaboration desquels les représentants du personnel ont été écartés, ont fait l'objet d'intenses échanges avec les tutelles. Mais depuis le 9 juin et l'annonce de la dissolution, silence radio de l'État.

La parenthèse « enchantée » des JOP s'est rapidement refermée et a laissé sa place au moins riant retour à la réalité de notre entreprise et à son avenir incertain.

Certes des initiatives politiques sont engagées pour pérenniser un mode de financement de l'audiovisuel public alternatif à la bascule dans la budgétisation. Mais quand bien même cela adviendrait, ce qui n'est pas gagné, qu'est-ce qu'un Audiovisuel Public indépendant s'il n'a plus les moyens de ses ambitions ?

Les attermoissements de l'État plongent l'entreprise dans une incertitude rarement atteinte et nous ne savons toujours pas, à ce stade, quels seront les impacts des orientations stratégiques de l'entreprise sur les effectifs, sur les activités internes et les conditions de travail. Nous en sommes rendus à élaborer des hypothèses.

Nous, syndicalistes, investis dans la défense des intérêts des salariés, enchaînons les rendez-vous avec les parlementaires pour faire entendre notre voix en faveur d'un Audiovisuel Public fort, pluraliste et indépendant. Et nous apprenons, au travers d'une liste de questions de la commission Culture de l'Assemblée Nationale adressée aux organisations syndicales que « *France Télévisions avance l'hypothèse d'une stabilité des effectifs à 8 900 ETP sur la durée du COM* », « *que la masse salariale, pour sa part, passerait de 984 millions d'euros en 2024 à 1 045 millions d'euros en 2028* », soit une hausse minime et peu réaliste de seulement 1,2 % par an en moyenne.

La modération salariale a visiblement de l'avenir à FTV. La stabilité des effectifs est une bonne chose en soi mais est-elle crédible, compte tenu de l'équation économique présentée ?

Nous ne sommes visiblement pas les seuls à nous poser la question car les mêmes parlementaires nous écrivent que « *selon la mission de l'IGF, la réalisation complète du plan d'économie conduirait à une réduction de 700 ETP pour le groupe* ». On est pour le coup très loin de la stabilité des effectifs. Est-ce cela que prépare la direction ? Sans l'assumer publiquement ? Toujours selon l'Inspection Générale des Finances (IGF), « *55 à 75 millions d'euros du plan d'économie seraient conditionnés à la rénovation du cadre social de l'entreprise, ce qui supposerait de renégocier l'accord collectif unique de 2013* ». (sic)

La seule possibilité serait donc de diminuer la couverture conventionnelle des salariés pour atteindre les objectifs économiques et ça, nous nous y opposerons.

La boucle est-elle bouclée ? S'agit-il d'engager une nouvelle purge sur l'emploi et les conditions sociales, après avoir affirmé depuis deux ans devant les parlementaires que nous étions au bout des économies possibles d'ETP ? Faut-il aller encore plus loin ? Sera-ce cela la feuille de route de la future présidence de France Télévisions pour laquelle les candidatures doivent être examinées au printemps 2025 ? Où la direction compte-t-elle taper cette fois ? Pense-t-elle, dans une approche très libérale, que de la « sur-qualité » subsiste encore dans quelques recoins de l'entreprise ?

S'il est difficile de piloter sérieusement la transformation d'une entreprise face à une telle inconstance de l'État, il n'est pas acceptable que les représentants du personnel soient systématiquement mis à l'écart de la réflexion stratégique de la direction. Ce n'est en aucun cas l'illustration du haut niveau de dialogue social revendiqué il y a quelques années.

Dans le contexte actuel, est-il bien raisonnable de poursuivre le déploiement de la transformation, sans avoir l'assurance de son financement ? Les autres entreprises de l'Audiovisuel Public ont visiblement été plus prudentes. Qu'en est-il chez nous ? Quels sont les projets suspendus, les projets abandonnés, ceux qui se poursuivent ? Nous ne le savons plus. Nous n'en découvrons que des bribes au détour de certaines indiscretions de terrain ou à la faveur du lancement d'opérations à bas-bruit, comme si mettre les salariés et leurs élus devant le fait accompli suffisait à neutraliser leurs réserves.

Dans une période aussi lourde, cette façon de faire questionne sur la sincérité de la direction.

En ce 8 octobre, sans assurance qu'il reste un COM et une trajectoire budgétaire, le projet stratégique est-il encore soutenable voire simplement réel ? Il revient maintenant à la direction de clarifier ses positions sur les conséquences de cette situation.

Paris, le 8 octobre 2024